



## *CURRICULUM VITAE*

### **Karl LAFAURIE**

Docteur en droit privé et sciences criminelles

Maître de conférences des universités

Né le 1<sup>er</sup> août 1990 à Périgueux (Dordogne)

Nationalité française

Courriel : karl.lafaurie@unilim.fr

Centre de Recherche sur l'Entreprise, les Organisations et le Patrimoine

5 rue Felix Éboué

87031 LIMOGES CEDEX



### **- PARCOURS UNIVERSITAIRE -**

**2018 : Qualification** aux fonctions de maître de conférences en droit privé et sciences criminelles.

**2017 : Doctorat en Droit, spécialité droit privé et sciences criminelles** – Université de Bordeaux.

Autorisation de publier en l'état et de concourir à des prix de thèse.

*Thèse intitulée « La force obligatoire du contrat à l'épreuve des procédures d'insolvabilité », soutenue le 4 décembre 2017 (membres du jury : Monsieur le professeur D. MAZEAUD, rapporteur ; Madame le professeur C. SAINT-ALARY-HOUIN, rapporteur ; Madame le professeur L. SAUTONIE-LAGUIONIE, examinateur ; Monsieur le professeur G. WICKER, directeur de la recherche).*

*Premier prix Cyrille Bialkiewicz pour le droit des entreprises en difficulté.*

*Prix Garrigou de l'Académie de législation.*

*Mention du prix de thèse des entreprises de l'Association française des docteurs en droit.*

**2013 : Master 2 Recherche « Droit privé approfondi », branche Droit civil, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

*Mémoire intitulé « La force obligatoire du contrat au regard des procédures d'insolvabilité », récompensé par le prix des Masters 2 du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce.*

**2012 : Master 1 Droit privé général, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

**2011 : Licence de Droit et de science politique, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

**2010 : D.E.U.G. de Droit et de science politique, mention TB** (major de promotion) – Université Montesquieu-Bordeaux IV.

### **- STATUTS UNIVERSITAIRES -**

**Depuis septembre 2020 : Maître de conférences** à l'Université de Limoges

**2019-2020 : Enseignant-chercheur contractuel** à l'Université de Caen.

**2018-2019 : Enseignant contractuel** à l'Université de Bordeaux.

**2016-2018 : A.T.E.R.** (mi-temps) à l'Université de Bordeaux.

**2013-2016 : Doctorant contractuel** à l'Université de Bordeaux.

## - ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES -

### ◇ ACTIVITÉS ACTUELLES :

#### *Cours magistraux à la Faculté de droit et de sciences économiques de Limoges :*

- **Droit des personnes** (36 heures) – L1 Droit (Campus de Brive).
- **Traitement des difficultés des entreprises** (30 heures) – M1 Droit de l'entreprise, Droit notarial.
- **Prévention et traitement des difficultés** (20 heures) – M2 Droit de l'entreprise et des patrimoines professionnels.
- **Droit et grands enjeux du monde contemporain** (36 heures) – L1 Droit parcours « Tremplin ».

### ◇ ACTIVITÉS ANTÉRIEURES

#### *• Cours magistraux en formation initiale (2018-2020) :*

- **Droit des sociétés** (36 heures) – M1 Banque, finance, assurance (IAE de Caen).
- **Droit bancaire** (24 heures) – M1 Banque, finance assurance (IAE de Caen).
- **Droit fiscal des particuliers** (21 heures) – L3 Chargé de clientèle (IAE de Caen).
- **Couple et droit des sociétés** (6 heures, deux groupes) – M2 Gestion de patrimoine et M2 Responsable de clientèle professionnelle et agricole (IAE de Caen).
- **Actualisation en droit des contrats** (20 heures) – IEJ de Bordeaux (préparation CRFPA).
- **Culture juridique en droit des affaires** (2 heures) – IEJ de Bordeaux (préparation CRFPA).
- **Droit des personnes** (18 heures) – Université de Poitiers (antenne d'Angoulême).
- **Droit de la famille** (30 heures) – Université de Poitiers (antenne d'Angoulême).
- **Droit des contrats spéciaux** (35 heures) – L3 Droit de l'entreprise (antenne de Périgueux).
- **Droit des entreprises en difficulté** (35 heures) – M1 Droit des affaires et Droit social (Université de Bordeaux).
- **Actualisation en droit des contrats** (20 heures) – IEJ de Bordeaux (préparation CRFPA).
- **Culture juridique en droit des obligations** (2 heures) – IEJ de Bordeaux (préparation CRFPA).
- **Introduction au droit et droit de l'entreprise** (10 heures) – M1 éco-gestion (ESPE de Bordeaux).

#### *2) Cours magistraux en formation continue (2019-2020) :*

- **Transmission d'entreprise** (12h) – M2 Responsable de clientèle professionnelle et agricole, Crédit agricole Brie-Picardie (IAE de Caen).
- **Transmission de fonds de commerce** (12h, deux groupes) – Parcours qualifiant Responsable de clientèle professionnelle, Banque populaire Rives de Paris (IAE de Caen).
- **Droit des sociétés** (12h) – Parcours qualifiant Conseiller clientèle professionnelle, Crédit agricole Amiens (IAE de Caen).
- **Droit et fiscalité des sociétés** (18h) – M1 Gestion de patrimoine, Banque populaire Rives de Paris (IAE de Caen).
- **Droit fiscal des particuliers** (12h) – M1 Ingénierie patrimoniale, BRED (IAE de Caen).

#### *3) Travaux dirigés (2013-2018) :*

- **Droit des contrats et responsabilité civile** (94,5 heures) – L2 Droit (Université de Bordeaux).
- **Droit bancaire** (75h) – M1 Droit des affaires (Université de Bordeaux).
- **Droit des entreprises en difficulté** (75h) – M1 Droit des affaires (Université de Bordeaux).
- **Droit des régimes matrimoniaux** (60h) – M1 droit privé général (Université de Bordeaux).
- **Droit des successions et des libéralités** (60h) – M1 droit privé général (Université de Bordeaux).

## - ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES -

### ◇ PUBLICATIONS

#### • Ouvrage

*La force obligatoire du contrat à l'épreuve des procédures d'insolvabilité*, thèse Bordeaux, 2017 : LGDJ, coll. « Bibliothèque de droit privé », tome 595, 2020, préf. G. WICKER.

#### • Articles

1) « Les dettes professionnelles du particulier en rétablissement personnel : avancée à petits pas pour le rebond économique » : *RPC* 2020, n° 5.

2) « Contrainte des créanciers dans le régime de crise de la conciliation : présent et avenir » : *BJE* juill.-août 2020, p. 72.

3) « Le régime fiscal de la tontine peut-il résister à la fragilisation des présomptions irréfragables ? » : *Ingénierie patrimoniale*, 2020, n° 2, p. 147.

4) « Retour et projection sur le sort de la clause de réserve de propriété en cas d'effacement de dette » : *Dr. et patr.*, avr. 2019, n° 290, p. 13.

5) « Aspects de droit des sociétés » (directive du 20 juin 2019 relative aux cadres de restructuration préventive, à la remise de dettes et aux déchéances, et aux mesures à prendre pour augmenter l'efficacité des procédures en matière de restructuration, d'insolvabilité et de remise de dettes) : *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales*, LexisNexis, sept. 2019, n° 14, p. 6.

6) « Réitération de promesse synallagmatique de vente par acte authentique et dessaisissement » : *BJE* juill.-août 2019, p. 9.

7) « La caducité du contrat : quelle application dans le temps ? », note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 19 sept. 2018, n° 17-24347 : *RLDC* janv. 2019, n° 166, p. 11.

8) « Clauses abusives : l'articulation de l'article 1171 du Code civil avec les textes spéciaux » : *JCP E* 2017, 1453.

9) « L'appréciation de la faute et des manquements en droit de la responsabilité civile » *in* *L'appréciation de la faute et des manquements contractuels : Cahiers de jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées*, n° spécial, 2017, p. 35-49.

10) Observations et notes sous arrêts portant sur des aspects du droit civil des procédures collectives :

10.1) « La possible compensation de créances non connexes dans une procédure collective », note sous Cass. com., 1<sup>er</sup> juill. 2020, n° 18-25487 : *BJE* sept.-oct. 2020.

10.2) « L'application exclusive du droit des entreprises en difficulté aux professionnels libéraux », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-10464 : *LEDEN* sept. 2020, p. 2.

10.3) « La créance garantie doit-elle être déclarée à la procédure collective de la "caution réelle" ? », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 19-13153 : *LEDEN* sept. 2020, p. 5.

10.4) « Sanction de l'omission de déclaration de cessation des paiements et de l'insuffisance d'apport », note sous Cass. com., 17 juin 2020, n° 9-10341 : *LEDEN* sept. 2020, p. 5.

- 10.5) « Point de départ du délai de la tierce opposition à la décision de report de la date de cessation des paiements », note sous Cass. com. 17 juin 2020, 18-25262 : *APC* sept. 2020, n° 14.
- 10.6) « Défaut de responsabilité du mandataire-liquidateur dans la poursuite d'un bail », note sous Cass. com., 5 févr. 2020, n° 18-21529 : *BJE* juill.-août 2020, p. 12.
- 10.7) « Extension de procédure et déclaration de créance », note sous Cass. com., 25 mars 2020, n° 18-20078 : *LEDEN* juill. 2020, p. 2.
- 10.8) « L'appel en garantie, instance en cours reprise après déclaration de la créance », note sous Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 27 févr. 2020, n° 19-10887 : *LEDEN* juill. 2020, p. 3.
- 10.9) « L'appel en garantie, instance en cours reprise après déclaration de la créance », note sous Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 27 févr. 2020, n° 19-10887 : *LEDEN* juill. 2020, p. 3.
- 10.10) « Constitution de partie civile et action en responsabilité civile du liquidateur contre le président d'une association », note sous Cass. crim., 1<sup>er</sup> avr. 2020, n° 19-80375 : *LEDEN* juin 2020, p. 6
- 10.11) « La caution face à la reprise des échéances futures d'un prêt par le cessionnaire d'un bien grevé de sûreté », note sous Cass. com., 8 janv. 2020, n° 18-21925 : *BJE* mai-juin 2020, p. 22.
- 10.13) « Confusion de patrimoine et rémunération du dirigeant », note sous Cass. com., 11 mars 2020, n° 18-24052 : *LEDEN* mai 2020, p. 2.
- 10.13) « Responsabilité du liquidateur ayant indûment résilié un bail », note sous Cass. com., 11 mars 2020, n° 18-25355 : *LEDEN* mai 2020, p. 5.
- 10.14) « Régularité de l'admission d'une créance par le juge-commissaire face à une contestation non sérieuse », note sous Cass. com., 26 févr. 2020, n° 18-21907 : *LEDEN* avr. 2020, p. 4.
- 10.14) « Responsabilité pour insuffisance d'actif d'un dirigeant s'étant abstenu de payer les loyers de la société », note sous Cass. com., 26 févr. 2020, n° 18-19704 : *LEDEN* avr. 2020, p. 6.
- 10.15) « Réaffirmation des conséquences de la décision de rejet de la créance sur la caution », note sous Cass. com., 22 janv. 2020, n° 18-19526 : *LEDEN* mars 2020, p. 3.
- 10.16) « Caractérisation de la fraude dans les concours consentis par les créanciers », note sous Cass. com., 8 janv. 2020, n° 18-21452 : *LEDEN* mars 2020, p. 7.
- 10.17) « Référé-provision : le juge-commissaire exclusivement compétent pour se prononcer sur la créance », note sous Cass. com., 11 déc. 2019, n° 18-19425 : *LEDEN* févr. 2020, p. 3.
- 10.18) « La liquidation judiciaire n'exclut pas la perte de chance de recouvrer une créance », note sous Cass. com., 11 déc. 2019, n° 18-19366 : *LEDEN* févr. 2020, p. 4.
- 10.19) « L'application de la responsabilité pour insuffisance d'actif et de l'interdiction de gérer au représentant permanent d'une société dirigeante », note sous Cass. com. 8 janv. 2020, 18-1502 : *Actualité des procédures collectives civiles et commerciales* 2020, n° 4, p. 5
- 10.20) « Interprétation d'une offre de reprise d'un bail commercial », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-18833 : *BJE janv.-févr.* 2020, p. 31.
- 10.21) « Exigences formelles de la lettre de consultation notifiée aux créanciers », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-20408 : *LEDEN* janv. 2020, p. 3.
- 10.22) « Détermination du caractère volontaire de l'omission d'une créance par le débiteur », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-18438 : *LEDEN* janv. 2020, p. 4.

- 10.23) « Pas de rétractation de l'offre après l'autorisation judiciaire de la cession de gré à gré », note sous Cass. com., 14 nov. 2019, n° 18-15871 : *LEDEN* janv. 2020, p. 5.
- 10.24) « Portée de la résiliation d'un contrat prononcée par le juge-commissaire en cas d'interdépendance contractuelle », note sous Cass. com., 11 sept. 2019, n° 18-11401 : *BJE nov.-déc.* 2019, p. 19.
- 10.25) « Contrat d'assurance inclus de plein droit dans la cession judiciaire du fonds de commerce », note sous Cass. civ. 2<sup>e</sup>, 24 oct. 2019, n° 18-15994 : *LEDEN* déc. 2019, p. 3.
- 10.26) « Le sort des contrats interdépendants à l'ouverture de la liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 9 oct. 2019, n° 18-15597 : *LEDEN* déc. 2019, p. 4.
- 10.27) « Efficacité de la clause résolutoire du bail d'habitation », note sous Cass. com., 25 sept. 2019, n° 18-15162 : *LEDEN* déc. 2019, p. 4.
- 10.28) « Poursuite des créanciers contre les associés d'une société civile en liquidation judiciaire », note sous Cass. com., 2 oct. 2019, n° 18-11854 : *LEDEN* nov. 2019, p. 4.
- 10.29) « Déchéance des mesures de traitement de surendettement en cas de souscription d'un crédit-bail », note sous Cass. civ. 2<sup>e</sup>, 26 sept. 2019, n° 18-20101 : *LEDEN* nov. 2019, p. 4.
- 10.30) « Perte du recours de la caution : ne pas confondre existence et exigibilité de la dette », note sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 26 sept. 2019, n° 18-17398 : *LEDEN* nov. 2019, p. 2.
- 10.31) « Opposabilité aux tiers de la résiliation prononcée ou constatée par le juge-commissaire », note sous Cass. com., 11 sept. 2019, n° 18-11401 : *LEDEN* oct. 2019, p. 3.
- 10.32) « Clause résolutoire d'un bail commercial non acquise au jugement d'ouverture », note sous Cass. civ. 3<sup>e</sup>, 4 juill. 2019, n° 18-16453 : *LEDEN* oct. 2019, p. 3.
- 10.33) « Auteur de l'action en responsabilité dirigée contre le liquidateur », note sous Cass. com., 9 juill. 2019, n° 17-28792 : *LEDEN* oct. 2019, p. 6.
- 10.34) « Articulation du régime des contrats en cours avec les clauses prévoyant une indemnité de résiliation », note sous Cass. com., 15 mai 2019, n° 18-14352 : *BJE* sept.-oct. 2019, p. 15.
- 10.35) « Référé provision : instance non interrompue, mais demande irrecevable », note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 18-16777 : *LEDEN* sept. 2019, p. 2.
- 10.36) « Conséquences de la résiliation de contrats de crédit-bail par le liquidateur », note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 18-16248 : *LEDEN* sept. 2019, p. 3.
- 10.37) « La créance de conservation d'un bien indivis ne se déclare pas » note sous Cass. com., 26 juin 2019, n° 17-26154 : *LEDEN* sept. 2019, p. 4.
- 10.38) « D'utiles rappels sur la compensation d'une créance non encore admise », note sous Cass. com., 3 avr. 2019, n° 17-28463 : *BJE* juill.-août 2019, p. 36
- 10.39) « Application de l'interdiction des poursuites à l'appel en garantie », obs. sous Cass. com., 29 mai 2019, n° 16-26989 : *LEDEN* juill. 2019, p. 4.
- 10.40) « Détermination du moment de la compensation reconnue par un jugement revêtu de l'exécution provisoire », obs. sous Cass. com., 15 mai 2019, n° 18-11251 : *LEDEN* juill. 2019, p. 4.
- 10.41) « Avertissement personnel du créancier titulaire de sûreté publiée et vérification des inscriptions par le liquidateur », obs. sous Cass. com., 17 avr. 2019, n° 17-27058 : *LEDEN* juin 2019, p. 4.

10.42) « Défaut d'exigence de nouvelle justification pour l'actualisation du montant d'une créance déclarée », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-27607 : *LEDEN* mai 2019, p. 3.

10.43) « Action en responsabilité contre le liquidateur pour défaut d'exécution d'une ordonnance autorisant une cession d'immeuble », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-20545 : *LEDEN* mai 2019, p. 6.

10.44) « Défaut de responsabilité de l'administrateur dans la demande de prolongation du délai d'option », note sous Cass. com., 16 janv. 2019, n° 17-25792 : *BJE* mai-juin 2019, p. 20.

10.45) « Déclaration d'une créance par un avocat au nom et pour le compte du liquidateur d'une société », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-22366 : *LEDEN* avr. 2019, p. 6.

10.46) « Nécessité de déclarer la créance pour le jeu de la compensation de dettes connexes après le jugement d'ouverture », obs. sous Cass. com., 6 mars 2019, n° 17-28589 : *LEDEN* avr. 2019, p. 5.

10.47) « La résiliation du bail prononcée en dépit d'un effacement de dettes », obs. sous Cass. civ. 2<sup>e</sup>, 10 janv. 2019, n° 17-21774 : *BJE* mars-avr. 2019, p. 42.

10.48) « Précisions sur la demande de communication de renseignements auprès du commissaire aux comptes », obs. sous CA Paris, pôle 5, ch. 8, 22 janv. 2019, n° 18/19891 : *LEDEN* mars 2019, p. 2.

10.49) « La compétence du liquidateur pour la demande d'une renonciation à une clause d'inaliénabilité », obs. sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 19 déc. 2018, n° 17-17551 : *LEDEN* févr. 2019, p. 5.

10.50) « Exclusion de la faute du notaire dans la vérification de l'absence de procédure collective », obs. sous Cass. civ. 1<sup>re</sup>, 28 nov. 2018, n° 17-31144 : *LEDEN* févr. 2019, p. 6.

10.51) « Absence d'incidence du redressement judiciaire de la société sur l'obligation des associés au paiement des cotisations sociales », obs. sous Cass. com., 21 nov. 2018, n° 17-18306 : *LEDEN* janv. 2019, p. 4.

10.52) « L'obligation de garantie de paiement du maître de l'ouvrage exclue des mesures de paralysie de la procédure collective », obs. sous Cass. com., 10 oct. 2018, n° 17-18547 : *BJE* nov.-déc. 2018, p. 434.

10.53) « La vente de machine à sous assortie d'une clause de réserve de propriété est ferme et définitive », obs. sous Cass. com., 17 oct. 2018, n° 17-14986 : *LEDEN* déc. 2018, p. 4.

10.54) « Mise au point sur les effets de l'admission de créance sur la prescription de l'action contre la caution », obs. sous Cass. com., 3 oct. 2018, n° 16-26985 : *LEDEN* nov. 2018, p. 3.

## **11) Observations de jurisprudence locale en matière de procédures collectives :**

11.1) « Effectivité de la déclaration de créance par le débiteur pour le compte du créancier », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 20 mai 2016, n° 15/04284 ; T. com. Bordeaux, ord., 21 sept. 2016, n° 2015J00284/2016M06205 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 5.

11.2) « Identification du créancier dans la déclaration du débiteur », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 13 mai 2016, n° 14/12193 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 6.

11.3) « Relevé de forclusion admis : défaillance du créancier due au débiteur », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 20 mai 2016, n° 15/03266 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 7.

11.4) « Relevés de forclusion rejetés : défaillances des créanciers dus à leur propre fait », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 9 nov. 2015, n° 2014L04423 ; T. com. Bordeaux, ord., 16 mars 2016, n°

2015J00009 ; T. com. Bordeaux, ord., 9 janv. 2017, n° 2016L01610 : : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 8.

11.5) « Rectification à la hausse d'une créance déclarée au-delà du délai légal de déclaration », obs. sous CA Bordeaux, 4° ch., 11 janv. 2017, n° 16/02565 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 9.

11.6) « Rectification d'une déclaration après l'ouverture d'une liquidation judiciaire sur résolution du plan de redressement », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 3 février 2017, n° 08/02288 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 10.

11.7) « Sort de l'instance sur l'admission des créances en cas d'ouverture d'une liquidation judiciaire après résolution du plan de redressement », obs. sous CA Bordeaux, 2° ch., 22 nov. 2016, n° 16/01900 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 12.

11.8) « Admission d'une créance suite à un sursis à statuer non suivi d'effets », obs. sous CA Bordeaux, 2° ch., 12 oct. 2016, n° 15/06399 : *RPC* juill.-août 2018, chron. 1, n° 13.

11.9) « Déclaration de créance par le débiteur pour le compte du créancier », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 16 oct. 2015, n° 14/06636 ; n° 14/12193 (n° minute 15/00447) ; n° 14/12193 (n° minute 15/00446) ; n° 14/12193 (n° minute 15/00445) ; n° 14/12144 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 8.

11.10) « Déclaration de créance par le débiteur et admission de la créance », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 17 février 2016, n° 2014J01102/2015M10583 ; n° 2014J01102/ 2015M10587 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 9.

11.11) « Délégation de pouvoir postérieure à la déclaration de créance », obs. sous T. com. Bordeaux, ord., 16 avril 2014, n° 2012J00813 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 10.

11.12) « Relevé de forclusion d'un créancier ignorant l'existence de sa créance », obs. sous TGI Bordeaux, ord., 5 février 2016, n° 14/06636 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 11.

11.13) « EIRL en difficulté et créance de RSI », obs. sous TC Bordeaux, ord., 15 juillet 2015, 2014M08735 : *RPC* janv.-févr. 2017, chron. 1, n° 12.

## **12) Observations de jurisprudence locale en droit des obligations et du surendettement :**

12.1) « Indemnisation d'un photographe pour destruction de ses clichés », obs. sous CA Bordeaux, 12 nov. 2019 : *CJAMP* 2020-1.

12.2) « Qualification d'une convention d'assistance bénévole », obs. sous CA Bordeaux, 14 nov. 2019 : *CJAMP* 2020-1.

12.3) « Responsabilité de l'auteur et des commentateurs d'une publication injurieuse sur Facebook », obs. sous CA Agen, 4 sept. 2019 : *CJAMP* 2019-2.

12.4) « Nécessité d'une faute contre le jeu dans le cadre d'une pratique sportive », obs. sous CA Bordeaux, 17 oct. 2019 : *CJAMP* 2019-2.

12.5) « Établissement de la faute dans le cadre de la responsabilité du fait de la communication d'un incendie », obs. sous CA Bordeaux, 24 juin 2019 : *CJAMP* 2019-2.

12.6) « Responsabilité du bailleur dans la chute du locataire sur une terrasse glissante », obs. sous CA Bordeaux, 26 nov. 2018 : *CJAMP* 2019-1.

12.7) « Défaut de responsabilité du commettant du fait de l'agression commise par son préposé », obs. sous CA Agen, 10 avr. 2019 : *CJAMP* 2019-1.

12.8) « Exonération de la responsabilité du fait de l'effondrement d'une parcelle et exclusion des

troubles du voisinage », obs. sous CA Agen, 6 févr. 2019 : *CJAMP* 2019-1.

12.9) « Responsabilité partagée pour un accident intervenu lors de la visite d'un gouffre », obs. sous CA Agen, 22 mai 2019 : *CJAMP* 2019-1.

12.10) « Application de la règle “nul ne peut se constituer une preuve à soi-même” à une société produisant une facture », obs. sous CA Agen, 16 mai 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 501.

12.11) « Indemnisation totale d'une victime percutée par un tramway sur le fondement de la loi de 1985 », obs. sous CA Bordeaux, 6 avril 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 505.

12.12) « Responsabilité pour abus du droit d'agir en justice d'une personne ayant la profession d'avocat », obs. sous CA Bordeaux 22 mai 2018 : *CJAMP* 2018-3, p. 533.

12.13) « Mauvaise foi du débiteur surendetté licencié pour faute grave », obs. sous CA Bordeaux, 25 janvier 2018 : *CJAMP* 2018-2.

12.14) « Cession d'un usufruit en vue de faciliter l'apurement du passif du débiteur surendetté », obs. sous CA Bordeaux, 9 novembre 2017 : *CJAMP* 2018-2.

12.15) « Annulation de paiements par chèque intervenus postérieurement à l'ouverture de la procédure », obs. sous CA Bordeaux, 9 novembre 2017: *CJAMP* 2018-2.

12.16) « Existence de droits indivis sur un actif immobilier justifiant l'ouverture d'une procédure de rétablissement personnel avec liquidation », obs. sous CA Bordeaux, 15 juin 2017 : *CJAMP* 2018-2.

12.17) « Application de la loi de 1985 à un accident provoqué par un tramway sur un passage protégé », obs. sous CA Bordeaux, 6 déc. 2017 : *CJAMP* 2018-1, p. 52.

12.18) « Soins de chats errants et gestion d'affaires : des biens et des liens en question », note sous CA Agen, 13 avril 2016, n° JurisData : 2016009955 : *CJAMP* 2016-2, p. 339.

## ◇ COMMUNICATIONS

- Communication intitulée « *L'altération des principes directeurs du contrat par l'impératif de pérennité de l'entreprise* », prononcée dans le cadre du Colloque « La pérennité de l'entreprise », organisé par l'Institut de recherche juridique interdisciplinaire François Rabelais, le 3 avril 2021, à la Faculté de droit de Tours.

- Communication intitulée « *Les groupes de sociétés et la cessation des paiements* », prononcée à l'**Université de Bordeaux** le 17 janvier 2018 dans le cadre du colloque « La cessation des paiements et la période suspecte », organisé par la **section Bordeaux-Pau de la Compagnie Nationale des Experts-Comptables de Justice**.

- Communication intitulée « *L'appréciation de la faute et des manquements en droit de la responsabilité extracontractuelle* », prononcée dans le cadre des colloques organisés à **Pau** le 5 avril 2017, **Bordeaux**, le 18 mai 2017, et **Toulouse** le 23 juin 2017 par l'Institut d'Études Judiciaires de l'Université de Bordeaux, l'Institut de Droit Privé de l'Université de Toulouse I Capitole et le Centre de Recherche et d'Analyse Juridiques de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, sur le thème de « L'appréciation de la faute et des manquements contractuels ».



## **- RESPONSABILITÉS ADMINISTRATIVES -**

**2019-2020** : Coresponsable du Master 2 « Responsable de clientèle professionnelle et agricole », IAE de Caen.

**2015-2017** : Membre de la commission consultative des doctorants contractuels de l'Université de Bordeaux.

**2009-2014** : Membre du **Conseil de la faculté de droit et de science politique** (UFR) – Université Montesquieu-Bordeaux IV (élu en 2009, réélu en 2011).

**2010-2012** : Membre du C.E.V.U. de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV.